

POLITIQUE HANDICAP



**FORMATION
BURALISTES**

1

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation Buralistes suit une politique de non-discrimination, toute personne peut donc y intégrer une formation quelle que soit sa situation de handicap physique ou cognitif.

Afin de garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, le Centre National de Formation des Buralistes est attentif aux demandes spécifiques que toute personne pourrait émettre pour le développement de l'accessibilité pédagogique des formations.

Notre référent handicap, Monsieur Jean-Baptiste Pascaud (Jb.pascaud@formationburalistes.fr) pourra mettre en œuvre les ressources nécessaires à l'adaptation de nos formations.

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.

Si nous ne pouvons pas répondre efficacement à votre demande, voici une série de liens vers des organismes appropriés qui pourraient offrir des solutions adaptées à votre situation et à votre parcours de formation :

AGEFIPH, Ressource Handicap Formation (RHF)

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/ressource-handicap-formation-rhf-un-nouveau-service-dappui-aux-personnes-en-0>

POLE EMPLOI Formation des personnes handicapées

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/definir-vos-besoins/formation-des-personnes-handicap.html>

ONISEP, Formation et Handicap

<https://www.onisep.fr/Formation-et-handicap>

La structure locale suivante peut également vous apporter un appui pour le bon déroulement de nos actions de formation :

MDPH de Paris: <https://handicap.paris.fr/>

69 Rue de la Victoire 75009 PARIS

Téléphone : 01 53 32 39 39